

**ORAN : LE REVIREMENT DE MOUSSA TOUATI SERAIT, SELON LUI,  
«TRIBUTAIRE DU CHOIX POPULAIRE»**

# «L'amendement de la Constitution ne peut pas passer par une APN illégitime»

**Le président du Front national algérien (FNA) a tenu jeudi passé à Oran, à la salle de cinéma El Feth, une rencontre regroupant ses élus répartis à travers les douze wilayas de l'Ouest. L'occasion pour Moussa Touati de reprendre son nouveau discours lié à son changement de position relatif à la révision de la Constitution et au 3<sup>e</sup> mandat du président Bouteflika.**

Amel B. - Oran (Le Soir) - Ce jour là, le président du FNA est allé encore plus loin dans sa nouvelle «logique» en déclarant : «Si Bouteflika veut un 3<sup>e</sup> mandat, le FNA n'a pas d'objection, il peut même briguer un 4<sup>e</sup>, un 10<sup>e</sup> et même aller jusqu'à l'allégeance (El moubayaa) mais à condition de respecter le choix, la volonté et la dignité du peuple.»

Tout en s'interrogeant au sujet du référendum sur la révision de la Constitution, il dira : «Est-ce que le peuple va pouvoir décider librement de son avenir ?»

Et d'ajouter : «Est-ce qu'ils vont à nouveau mettre en marche l'appareil de la fraude?»

Un discours contradictoire qui n'expliquait nullement sa conviction réelle quant à son revirement qui survient quelques mois après avoir décroché la troisième place

en tant que force politique, en totalisant le nombre de 20 000 élus à travers le territoire national.

Seuls les enjeux politiques qui se présentent à son parti en tant que troisième force politique donneraient un sens à son nouveau discours parfois incohérent.

Tout en reprenant une partie de son discours populiste habituel à savoir la misère vécue par le peuple algérien qui souffre du chômage et de l'exclusion, sans oublier d'ajouter «ce pouvoir qui se comporte comme si tout lui appartient, ils ont vendu l'Algérie mais pas le peuple...». Moussa Touati tout en rappelant qu'à l'époque du président Zeroual «c'est moi, dit-il, qui lui avais demandé à ce que les mandats présidentiels soient limités à deux seulement».



Moussa Touati prudent.

Et d'ajouter «dans tous les pays du monde, la Constitution ne prévoit pas de troisième mandat».

A ce stade de son discours, l'on pouvait croire à un nouveau revirement dans sa position quant à un troisième mandat présidentiel pour Bouteflika, or, l'enchaînement de suite en déclarant que son parti ne serait pas contre

un troisième mandat pour Bouteflika et pas contre non plus une révision de la Constitution.

Sur ce dernier point, le président du FNA émettra une réserve : «Nous ne voyons pas d'inconvénient pour peu que cette révision soit faite par un référendum populaire et non pas par un amendement d'une APN qui

est passée par la fraude électorale et donc illégitime.

Est-on dans un régime présidentiel ou parlementaire ?

Et d'ajouter qu'avec un taux de participation de l'ordre de 19%, il était utile de respecter le peuple algérien.

Dans un autre pays, les élections auraient été annulées et d'autres organisées dans les délais requis par la loi». Si toutefois il y avait une consultation populaire quant à la révision de la

Constitution, le FNA, selon Moussa Touati, pourrait bien mener campagne mais cela dépendrait, selon l'intervenant «de ce qu'il y aura comme nouvelles propositions dans la nouvelle Constitution, mais qu'il ne soit pas question d'une Constitution qui nécessiterait un autre changement dans dix ans».

Tout en se référant à l'article 17 relatif aux richesses du sous-sol qui doivent dit-il rester une richesse nationale, il s'oppose à tout remaniement dans la Constitution s'agissant de cet article.

Il considère que certaines entreprises étrangères qui investissent en Algérie sont de nature déficitaire et viennent en Algérie améliorer leurs bilans.

Il poursuit : «En matière d'investissements et d'économie, l'Algérie reçoit ses instructions de l'étranger et elle est également conseillée par l'étranger».

Interrogé en marge de son meeting par la presse quant au sort de sa fameuse phrase : «Dix ans au pouvoir, c'est suffisant.»

Il dira : «La décision revient au peuple s'il est pour un 3<sup>e</sup> mandat, le FNA se rangera de son côté, on ne peut jamais être contre l'avis du peuple.»

A. B.

## EL ISLAH

### Évaluation d'étape et codification organique

**Les partis islamistes mettent de l'entrain à accroître leur présence active sur la scène politique. Le Mouvement de la réforme nationale (MRN), communément désigné El Islah, s'aménage, chaque week-end durant, une opportunité de conclave. Jeudi et vendredi, c'est son conseil consultatif, le Madjliss Echoura, qui s'est retrouvé rue Ali-Boumendjel à Alger pour une somme d'évaluations politiques et organiques.**

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Le parti de Mohamed Boulahia colle comme il peut à l'actualité politique nationale. Depuis l'éviction de Djballah et la scission organique qu'elle a induite, El Islah n'a plus le prêche aussi haut que le Mouvement de la société pour la paix (MSP) qui, lui, prétend à officier comme le parti pivot de la mouvance islamiste. Il n'est plus comme naguère en certitudes fourni. Au point d'ailleurs où son discours manque terriblement de décliner des perspectives. Le parti, après sa déroute électorale, survit à travers ce qu'il dresse comme constats de situations politiques et sociales des plus déléterés. Exercice facile, en somme. Jeudi, à l'ouverture de la session du Madjliss Echoura, Djamel Soualah, le président du conseil, et Mohamed Boulahia, le président du parti, ont, tour à tour, pleuré Gaza la palestinienne. Ils

ont également évoqué la grande corruption qui gangrène les sphères économiques et politiques du pays. Le dernier attentat kamikaze, commis contre un commissariat de la police judiciaire à Thénia, leur a évidemment suggéré des mots de compassion pour les familles des victimes. Cette compassion est accomplie comme un acte de foi. La dénonciation de l'attentat, contraire, déclarent-ils, à l'islam, tout autant. Sauf que, dans leurs laïus, tous deux limitent aux travaux du conseil, nulle évocation d'Al Qaïda au pays du Maghreb islamique. Pour Djamel Soualah, les attentats kamikazes qui ciblent les institutions algériennes sont une pression sur l'Algérie. Il comprend, aussi, la commission onusienne sur les attentats du 11 décembre 2007 comme une tentative d'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie.

Mohamed Boulahia, le président du parti, de moins en moins visible, il faut le dire, a, pour sa part, appelé à de la vigilance pour déjouer le complot orchestré par des mains invisibles. Mais ce qui semble chagriner au plus haut point Boulahia, c'est surtout la campagne d'évangélisation qui, à ses dires, est appuyée en sous-main par des Etats occidentaux. Selon lui, il y a urgence impérieuse à organiser la riposte, indiquant, pour l'exemple, que les imams ne devraient pas se suffire des prêches du haut des minarets mais

sortir sur le terrain et mener campagne. Il a trouvé également matière à discourir dans ce que le système éducatif connaît comme agitation. Il a conclu que l'échec de la réforme était prévisible. «Nous nous sommes élevés contre la réforme conçue par la commission Benzaghoul. Nous avions averti de l'échec de cette réforme.» Le deuxième homme du parti, Djahid Younsi, le secrétaire général, s'est limité lui à une intervention tout ce qu'il y a de plus succinct. Il a appelé à penser El Islah comme un parti porteur de projet et non comme une mécanique électorale, un simple appareil. Cette préoccupation renvoie indéniablement à la situation organique du parti qui, pour le moins qu'on puisse dire, reste peu reluisante. En témoigne le règlement intérieur du parti qui a dû attendre jusqu'à ce jeudi pour être soumis à l'approbation du Madjliss Echoura. De même que l'évaluation des dernières élections a dû attendre ce même rendez-vous.

C'étaient là les deux points inscrits à l'ordre du jour du conseil. Il faudra faire remarquer que le rapprochement entre les partis de la mouvance islamiste, qui a fait l'objet de deux rencontres, l'une à l'initiative du MSP et l'autre d'El Islah, n'a pas été évoqué par les trois intervenants. Pourtant, il y a une semaine, il s'est dégagé, lors des retrouvailles islamistes, des secondes du genre, comme un consensus autour d'un code d'honneur, voire une charte politique à portée stratégique.

Le rapprochement islamo-islamique serait-il un fantasme entretenu pour tout juste ce qu'il est, autrement dit qui ne postule pas à devenir réalité ?

S. A. I.

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION Son contenu connu dans quelques semaines

Le contenu du projet de révision de la Constitution sera connu dans les prochaines semaines. C'est ce qu'a indiqué jeudi dernier sur les ondes de la Chaîne II, Abdelaziz Ziari, président de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il s'est exprimé, en ces termes, sur cette question : «Tout devrait être éclairci en ce qui concerne la révision de la Constitution d'ici mars.»

En d'autres termes, c'est une question de temps pour que le chef de l'Etat s'exprime. Les observateurs estiment que le président de la République élucidera cette question le 24 février prochain. Cette date représente le double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Abdelaziz Bouteflika devrait intervenir publiquement ce jour-là pour évoquer cette question.

Dans son intervention radiophonique, le président de l'APN n'a pas manqué de relever que «rien n'empêche un parti politique ou des députés d'exprimer le souhait de réviser la Constitution.» Au fait, Abdelaziz Ziari a apporté il y a quelques jours son soutien à Abdelaziz Bouteflika pour briguer un troisième mandat en 2009. Lors de la cérémonie de clôture de la session d'automne, Ziari a fait remarquer que le Parlement, en sa qualité d'institution représentative de toutes les sensibilités politiques du pays, reste l'espace le mieux indiqué et le plus approprié pour se prononcer sur le projet de révision de la Constitution.

Pour sa part, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah avait relevé, durant la même journée, que l'appel à la révision de la Constitution n'est pas l'apanage d'un groupe, mais une nécessité imposée par le développement du pays. «La demande de réviser la Constitution n'émane pas uniquement d'un cercle politique, mais elle est une revendication de la société civile à travers ses organisations et ses associations», avait affirmé Bensalah.

R. N.

## AVIS DE DÉCÈS

Les familles Senhadj, Selloum, Sellal, Selsaf, Sennane, Serbouh, Sammer, Semmar et Sammar de Beni-Yenni ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de 83 ans, de

**SENHADJ AHÇÈNE**

L'enterrement aura lieu aujourd'hui 2 février à 13h à Ath-Larbaâ, Beni-Yenni.